

Compte rendu du conseil municipal du lundi 25 novembre 2024

Présent(e)s : MOUGIN Gérard, PROST Pierre, HANRIOT-COLIN Sabrina, PERROT Denis, HENRIOT-COLIN Stéphane, JUILLARD Mathieu, PERROT Nathalie, TAILLARD Didier, DOLE Jean-Claude, BARTHOLOZZI Sophie

Absent(e)s excusé(e)s : LATHÉLIER Marine a donné procuration à PERROT Nathalie

Absent(e)s excusé(e)s sans procuration : MILLET Stéphanie

Secrétaire de séance : VUITTON Céline

Ouverture de séance : 20h20

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 30 septembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

DÉLIBÉRATIONS

N°23-2024 DM REVISION CREDIT FIN ANNEE BUDGET COMMUNE

Une modification budgétaire a été réalisée afin de couvrir les dépenses liées aux règlements des factures de fin d'année. Voté à l'unanimité

N°24-2024 DISSOLUTION BUDGET ASSAINISSEMENT ET MISE A DISPOSITION

À compter du 1er janvier 2025, la compétence assainissement sera transférée à la CCLL, qui prendra en charge le projet de travaux lié à la station d'épuration. L'excédent du budget assainissement actuel restera à la disposition de la commune et sera intégré dans son budget général. Voté à l'unanimité.

N°25-2024 PREVOYANCE OBLIGATOIRE AU 1ER JANVIER 2025

Un contrat collectif de prévoyance sera proposé dès le 1er janvier 2025, aux agents de la commune. Conformément à la réglementation, la commune devra participer financièrement à ce dispositif. Voté à l'unanimité.

N°26-2024 AFFOUAGE 2023-2024 ANNULE ET REMPLACE

Une erreur a été constatée sur certains numéros de parcelles pour l'affouage 2023-2024. Une modification a été apportée pour corriger cette anomalie et a été approuvée à l'unanimité.

N°27-2024 ACCEPTATION DU TRANSFERT DE L'ACTIF ET DU PASSIF DE L'AFR DETREPOT

La dissolution de l'Association Foncière (AF) a été actée, nécessitant la création d'un dossier d'acceptation au niveau de la commune. Une signature devant notaire, avec la présence d'un élu, finalisera ce transfert. Les biens de l'AF, ainsi que son actif et son passif, reviendront à la commune à titre gracieux. Une commission d'affaires rurales sera créée pour reprendre la gestion. Voté à l'unanimité.

URBANISME

- **DP 13/2024** : HANRIOT-COLIN Raphael rue de l'école, ravalement de façades, accord

- **DP 14/2024** : BURLA Philippe rue de l'abreuvoir, remplacement volets et porte d'entrée, accord

AFFAIRES EN COURS ET DIVERSES

Parcelle 31 à Narbaux

Après réclamation auprès de l'ONF, la parcelle ayant subi au fil des années plusieurs coupes de bois scolytés sera rasée du fait du faible peuplement actuel restant. Les autres parcelles (30-29-28) se verront prélevées uniquement des bois secs.

MAM

Le déménagement des classes de Trepot a eu lieu le samedi 4 novembre dernier. Des devis vont être demandés pour le réaménagement des salles de classe en locaux adaptés pour la MAM (cloisonnement, rabaissement des plafonds, sols aménagement coin cuisine, ...)

SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)

L'arrêt du projet du SCoT ayant été adopté en Conseil Communautaire le 05/11/2024, les Conseils Municipaux doivent délibérer dans les trois mois (à compter du 03/12/24) et émettre des avis avant l'enquête publique et l'approbation définitive de ce SCoT en septembre 2025.

Le SCoT sera donc à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

VŒUX DU MAIRE

Les vœux du Maire et de son Conseil Municipal se tiendront le Vendredi 10 janvier à 19h30, au centre d'animation.

LOGEMENT VACANT

La Mairie rappelle qu'un appartement est toujours disponible à la location dans les logements situés dans l'école, pour les personnes intéressées **merci de nous adresser vos demandes uniquement par mail à : mairie.trepot@orange.fr**

Pour les informations communales en temps réel :

- Application INTRAMUROS
- Notre site internet : <https://trepot.fr/>